



10  
ANS

les  
**NORDIQUES**  
de l'AMH  
à la LNH

LE SOLEIL entreprend aujourd'hui la publication d'une série d'articles retraçant les 10 années d'existence des Nordiques. Dans l'édition d'aujourd'hui, un pionnier de l'équipe, Jean-Claude Tremblay, raconte à Maurice Dumas dans quelles circonstances il a accepté les conditions de la nouvelle équipe, et Claude Larochelle relate les faits ayant entouré l'admission de six équipes casse-cou au sein de l'AMH.

page C-2

# Québec réorientera le développement régional

par Gilles OUELLET

Le gouvernement du Québec cherche à réajuster sa politique de développement régional par la création de nouveaux moyens d'intervention, et par la transformation et la disparition de structures actuellement existantes dans les régions.

Ainsi, Québec envisage d'identifier dans l'avenir un ministre

comme porte-parole des actions régionales, de créer un poste de délégué à l'action régionale et représentant le gouvernement dans chacune des 10 régions administratives, de réévaluer

le rôle des Conseils régionaux de développement (CRD), et de faire disparaître les Conférences administratives régionales (CAR).

Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. François Gendron, qui a soumis ces propositions de réforme au Conseil des ministres il y a quelques semaines, a confié au SOLEIL qu'il poursuivait sa réflexion à ce sujet et qu'il souhaite une décision du cabinet "dans les meilleurs délais".

Les actions du gouvernement doivent s'orienter vers un soutien plus grand aux instances locales et régionales, écrit le ministre dans un mémoire au cabinet, et dont LE SOLEIL a copie, précisant que ce développement des régions, en plus de s'évaluer en termes d'emplois, doit viser une amélioration de l'ensemble des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques favorables à une adaptation active et constructive des gens des régions à leur milieu de vie et à leur environnement.

Pour permettre "aux dynamismes locaux et régionaux" de disposer de mécanismes et de moyens plus efficaces de s'exprimer, le gouvernement confiera à une table régionale formée des préfets des Municipalités régionales de comtés (MRC) et de députés québécois, des moyens d'orienter et d'agir sur le développement avec l'appui d'une table de concertation de tous les acteurs régionaux, lit-on dans le document.

De nouvelles structures seront mises en place alors que d'autres disparaîtront du décor, si la réforme se réalise. Ainsi, M. Gendron ne voit plus l'utilité des CAR comme entités administratives, et il réévalue le rôle des CRD, ces organismes bien connus depuis des années dans les régions.

## Conseil régional d'intervention

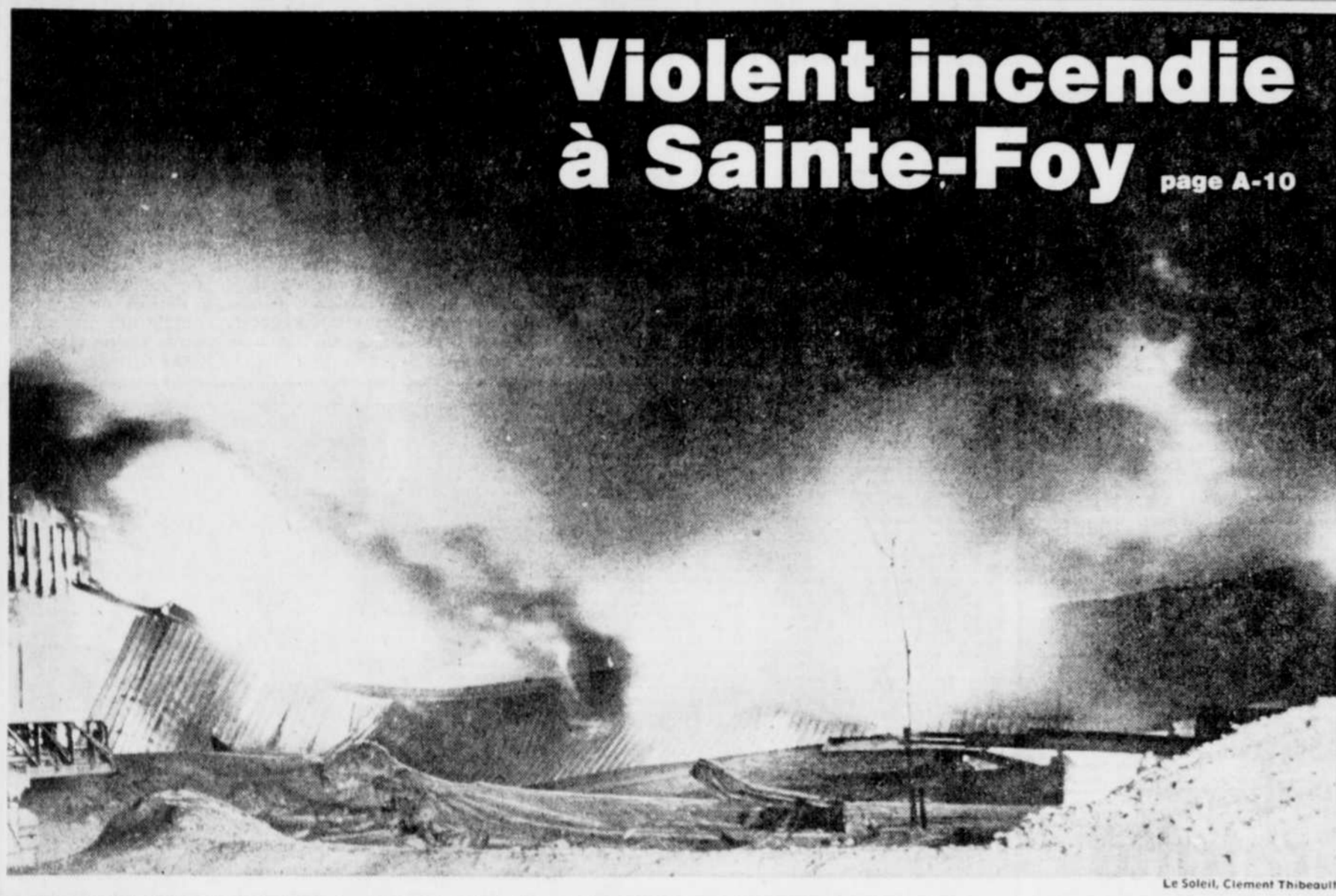
Sur une base régionale, les préfets des MRC et les députés travailleront dans un conseil d'intervention qui aura pour tâche de concerter les efforts du milieu en matière de développement.

Ce conseil définira des orientations de développement, procédera à l'allocation d'une partie du Fonds de développement régional, et aura le

Voir A-2, DÉVELOPPEMENT

## Violent incendie à Sainte-Foy

page A-10



Le Soleil, Clément Thibeault

Pologne

## Remise en cause du syndicalisme libre

VARSOVIE (AP, AFP, UPI, NYTNS) — Les autorités polonaises semblent avoir l'intention de maintenir une ligne dure en maintenant une discipline de fer pour la rentrée universitaire et en allant jusqu'à remettre en cause l'indépendance syndicale et le droit de grève.

C'est le président de la télévision polonaise, M. Wladyslaw Loranc, dans un article publié samedi par le quotidien "Zycie Warszawy", qui a remis en cause l'existence d'un syndicalisme libre et indépendant.

C'est la première fois depuis l'accord de Gdansk, le 31 août 1980, qu'un représentant du pouvoir politique prend une telle position. Dans son article, M. Loranc estime que le mou-

vement syndical "ne peut être considéré comme libre et indépendant du Parti communiste".

"Nous ne pouvons pas admettre, écrit le président de la télévision, que les syndicats constituent l'unique représentation authentique des ouvriers. L'acceptation d'une telle conception signifierait que, dans le domaine politique, le parti serait déraciné de la classe ouvrière qui constitue sa base sociale."

M. Loranc va jusqu'à remettre en cause les accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie qui, selon lui, visaient à régler des conflits locaux et qui ont servi, à tort, par la suite, de norme à l'échelle du pays.

La prise de position du président

de la télévision polonaise a été présentée comme une "simple voix dans la discussion".

## Droit de grève

M. Wladyslaw Baka, ministre pour la Réforme économique, a pour sa part affirmé lors d'une entrevue accordée à un journaliste de l'Associated Press qu'il était "impensable que l'interdiction de faire la grève soit levée cette année ou l'année prochaine".

Toutefois, M. Baka a indiqué que la plupart des restrictions des libertés individuelles, telles que la possibilité de se rendre dans d'autres provinces

Voir A-2, POLOGNE

## Bob Rae chef du NPD en Ontario

TORONTO (PC) — Le député fédéral Bob Rae a été élu au premier tour de scrutin, hier, chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario.

Il a remporté la victoire avec 65 pour 100 des votes, soit 1,356 sur 2,100.

Les députés provinciaux Richard Johnston et Jim Foulds sont arrivés deuxième et troisième avec 512 et 232 voix respectivement.

M. Rae, qui est âgé de 33 ans, va maintenant abandonner son siège au Parlement pour la circonscription torontoise de Broadview-Greenwood, afin de consacrer tout son temps à ses nouvelles fonctions.

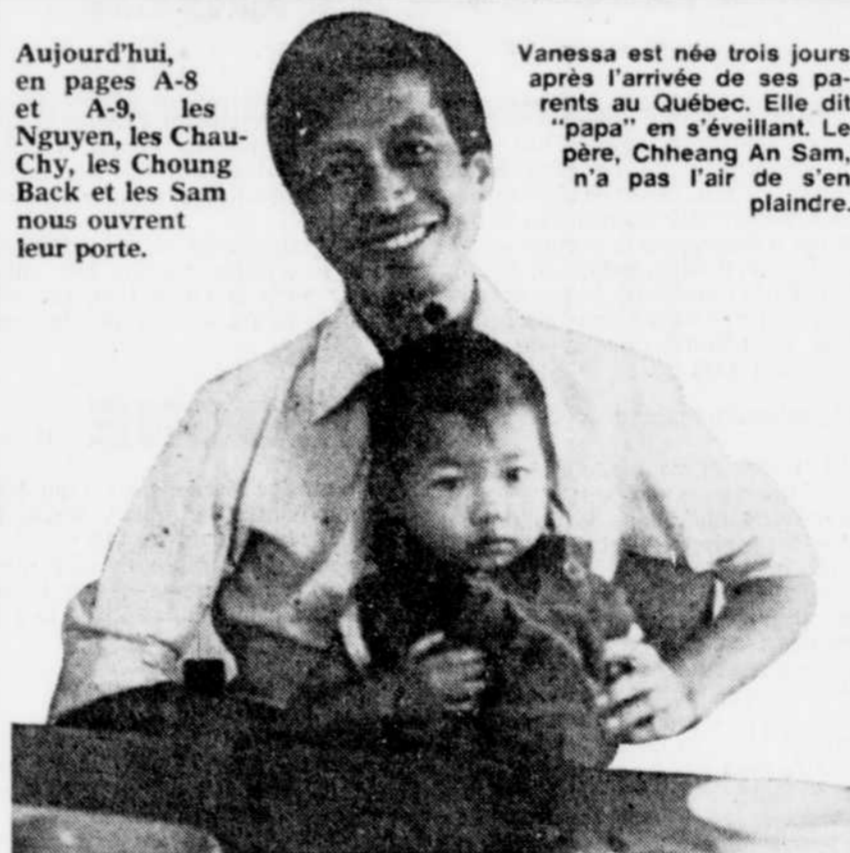
A Ottawa, il était critique fi-

Voir A-2, RAE



Le nouveau chef du NPD ontarien, Bob RAE, saluant ses partisans à la suite de son élection.

Aujourd'hui, en pages A-8 et A-9, les Nguyen, les Chau-Chy, les Choung Back et les Sam nous ouvrent leur porte.



Vanessa est née trois jours après l'arrivée de ses parents au Québec. Elle dit "papa" en s'éveillant. Le père, Cheang An Sam, n'a pas l'air de s'en plaindre.

## Parce qu'ils ne voulaient pas mourir

Les emplois sont rares à la campagne. Ils le sont plus encore pour les familles indochinoises qui y ont trouvé refuge. Même au salaire minimum.

De ce fait, l'intégration à la vie québécoise, du moins pour les adultes, paraît se faire plus lentement qu'en milieu urbain.

Heureusement, il y a les enfants qui s'adaptent facilement. Ils apprennent vite le français, se font des amis à l'école et méritent de bonnes notes.

Anne-Marie Voisard a été reçue dans quatre familles, des Vietnamiens et des Cambodgiens, toutes établies dans la région de Lot-

binère. Chacune témoigne de son expérience, depuis les horreurs de la guerre jusqu'à la vie quotidienne à Sainte-Croix, à Joly et à Saint-Edouard de Lotbinière. Elles sont venues ici, parce qu'elles ne voulaient pas mourir.

Lundi dernier, Monique Giguère a raconté le vécu de trois autres familles indochinoises, toutes installées dans la région de Québec. Elle a aussi fait le point sur la question des réfugiés avec un représentant du ministère fédéral d'Emploi et d'Immigration, Jean Linet, et le président de la Fraternité multiculturelle de Québec, Carlos Nunes.

Le Soleil, Anne-Marie Voisard

## sommaire

- Annonces classées D-5 à D-14
- Arts et spectacles B-4 à B-6
- Bandes dessinées D-4
- Bridge D-10
- Carrières et professions B-8
- Décès D-15
- Editorial A-4
- Feuilleton B-4
- Horoscope D-12
- Information régionale A-8 et A-9
- Loteries A-3, A-7, C-3
- Marc Lestage B-6
- Monde D-2 à D-16
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-6
- Où aller à Québec B-6
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-11
- Sport C-1 à C-8
- Télévision B-4

## météo

Ciel variable et possibilité de quelques flocons à Québec et dans l'Est, aujourd'hui. Maximum de moins 10. Demain, beau.

détails, page D-13

La soirée "flyée" du Carnaval  
page A-3

\$\$\$  
Le marché boursier démythifié

Temple de l'argent et du capitalisme, la Bourse est une institution trop souvent méconnue. Que signifient les termes actions, options, fonds mutuels? Comment peut-on lire les cotes quotidiennes des valeurs boursières? D'où origine la Bourse, comment fonctionne-t-elle? Comment peut-on y faire des affaires? Voilà autant de questions auxquelles répondra la série "Le marché boursier... démythifié", publiée à compter de demain dans LE SOLEIL.

Un nom ennuyeux

BONN (AFP) — "Qu'est-ce que ça peut te faire?" s'est entendu répondre, la semaine dernière, une jeune de Bonn qui demandait à un prévenu son nom de jeune fille.

Le magistrat, ayant obtenu plusieurs fois la même réponse, a fini par demander à la jeune femme sa carte d'identité. Il a alors constaté que son nom de jeune fille était bien "Qu'est-ce-que-ça-peut-te-faire", en allemand "Wasgehtsdichan".

La jeune femme a dit qu'elle avait d'ailleurs toujours eu des ennuis avec ce nom et qu'elle s'était mariée très tôt pour en changer.

## LES GAGNANTS MARK TEN

Hier, à Landover, les Nordiques ont dû combler un déficit de 2 buts pour finalement arracher un match nul aux Capitals de Washington. 5-5

Le Québécois Gaétan Boucher s'est classé deuxième aux championnats mondiaux de patinage de vitesse qui se déroulaient à Alkmaar, aux Pays-Bas.

Les Championnats mondiaux de ski alpin ont pris fin hier avec la victoire du Suédois Ingemar Stenmark en slalom masculin.



# L'Italie sort gagnante du concours de sculptures



Guy Dubé au Carnaval

L'équipe représentant le Québec au concours international de sculptures sur neige n'a rien remporté, hier après-midi. Mais le jury aurait au moins pu lui décerner une mention "prix coco", comme je le fais ici dans cette chronique.

L'oeuvre des trois sculpteurs québécois, baptisée "matériaux en suspension", n'était rien d'autre qu'un tas de madriers en neige, mal empilés les uns sur les autres. Et il y en a qui osent appeler ça de l'art. Ma chère!

Heureusement que l'équipe du Canada a sculpté quelque chose de plus représentatif. Sinon, qu'auraient dit les Bahamiens et les Marocains de la capitale de la neige, "là où l'on sculpte l'hiver dans une cour à bois..."

L'équipe du Québec était représentée par le capitaine Guy Nadeau, Joanne Plourde et Mario Duchesneau, tous trois de Chicoutimi.

### L'Italie bonne première

Pour la cinquième fois en sept années de participation, l'équipe de l'Italie a mérité le grand prix du concours international de sculptures sur neige. Un vrai chef-d'oeuvre, à voir! Son thème: "Evolution spatiale".

Le Canada a récolté la première mention, suivi de la France et, finalement, des Etats-Unis.

### En Norvège

Une équipe représentant le Canada a quitté le pays, hier soir, à destination de Hameenlinna, en Finlande, où elle participera avec 30 autres pays à un autre concours international de sculptures sur neige, qui se tiendra du 12 au 14 février.

Cette équipe est composée de Raymond Saint-Laurent, de Michel Lepire et de Michel Turcotte. On n'a pas mentionné si ce trio était commandité par "Baptiste Touchatou"...

### Pierre Champagne "honoré"

Mon collègue Pierre Champagne, du SOLEIL, s'est fait kidnapper en plein bal de la reine, tard vendredi

soir, au Château Frontenac, pour être emmené manu militari à la soirée des courtisanes (Centre municipal des congrès), qu'il avait qualifié, depuis quelques années, de "bal des niaiseuses".

## Au programme

### Ce soir

18h00 — Soirée des aveugles, centre Durocher.  
19h30 — Course à pied, rue du Carnaval.

21h00 — Concours de moustaches et bal des "moustachus", Auberge des Gouverneurs (Place Hauteville). Admission: \$4.

### Demain

18h00 — Fête canadienne, au patro de Lévis, salle Champagnat (souper et soirée canadienne). Admission: \$6.  
19h30 — Course en raquettes, rue du Carnaval.

La tête revêtu d'une cagoule, il a dû s'asseoir sur un fauteuil installé au centre de la scène; l'animatrice Nicole Simard, sous le regard amusé de Line Bonneau (responsable de cette soirée) et de l'animateur André Tremblay, a alors lu au micro un petit poème rédigé "en l'honneur" de l'ami Pierre, poème qui, à chaque phrase ou à chaque pause, était entrecoupé de "niaiseux, niaiseux!"

Il faut le dire, ces éloges "niaiseux, niaiseux!" venaient surtout de la gent féminine qui s'était massée autour de la scène.

Pierre s'est alors vu remettre sa fameuse ceinture fléchée qu'il s'était fait voler au même endroit, l'an dernier. Sa ceinture avait passé l'année dans la voûte de Pierre Tremblay, de la maison de publicité du même nom.

N'empêche que, et ça tous les organisateurs de cette grande activité carnavalesque le reconnaissent, c'est Pierre Champagne qui a mis la soirée des courtisanes sur la carte avec son "bal des niaiseuses", et son kidnapping de vendredi soir était surtout destiné à lui rendre hommage, en tant que "père" de ce bal...

Il faut le dire, les courtisanes ont courtsisé, vendredi soir. Bof! il y avait bien cinq ou six filles qui dansaient entre elles et 300 ou 400 "gars" debout, un verre à la main, à l'arrière du

Centre municipal des congrès, mais les autres, eux, ils dansaient. Et c'était le principal.

Plus de 2.000 personnes ont franchi les portes d'entrée à cette soirée, soit un chiffre semblable à celui de l'an dernier.

### Un brunch réussi

Le Brunch de Bonhomme s'est avéré une réussite en tous points, hier matin, au Centre municipal des congrès. Les enfants ont été émerveillés par les spectacles et il y avait de la bouffe pour une armée.

L'objectif de 1.400 personnes a été atteint, nombre comparable à celui de l'an dernier.

### Bal de la reine

Plus de 350 personnes (à \$80 le billet) ont assisté au bal de sa majesté la reine Johanne Richard, vendredi soir, à la salle de bal du Château Frontenac.

"Un des plus beaux bals de la reine depuis 28 ans", ont précisé des organisateurs de cette soirée qui, pour une des rares fois, se serait autofinancée.

### Beaucoup de couleurs

Au-delà de 1.000 personnes se sont par ailleurs rendues au "Carnaval de Rio" et 1.500 autres à la soirée "jeunesse-rétro", samedi soir.

Deux spectacles chauds en couleurs et en musique, a-t-on indiqué. Cinq cent personnes avaient participé à la soirée "Carnaval de Rio", l'an dernier, et environ 1.200 à "jeunesse-rétro". Ce qui a fait dire au vice-président du Carnaval, Ben Desrosiers, que "le Carnaval de Québec est en bonne santé".



Pierre Champagne, le père du "bal des niaiseuses", s'est tout simplement fait traiter de "niaiseux", vendredi soir, à la soirée des courtisanes. On l'aperçoit ici, la tête recouverte d'une cagoule, en compagnie de Line Bonneau, organisatrice de la soirée, et de Nicole Simard.

## Enquête sur deux incendies

La Sûreté du Québec enquête sur deux incendies qui ont complètement rasé une épicerie et une maison familiale, en fin de semaine, à Ragueneau, et à Sainte-Thérèse-de-Clombier, dans le comté de Saguenay sur la Côte-nord.

A Ragueneau, le feu a détruit l'épicerie Gino, située sur la route principale (138) et propriété de M. Alain Cyr. L'immeuble et son contenu sont une perte totale et les dommages ont été estimés à environ \$100.000.

Lorsque la Sûreté du Québec a été informée de l'incendie, un peu avant six heures dimanche matin, les flammes avaient déjà pris une envergure incontrôlable.

L'agent Georges Richard, du bureau des enquêtes criminelles du détachement de la SQ à Baie-Comeau, a entrepris dès hier une enquête afin de déterminer l'origine de l'incendie, en collaboration avec l'agent Luc Bouchard.

La veille, au cours de la nuit également, le feu a détruit de fond en comble une maison de Sainte-Thérèse-de-Clombier.



Le Soleil, Yvon Monorain

C'est l'équipe de l'Italie qui a gagné le grand prix du concours international de sculptures sur neige, à place du Palais. On aperçoit ici le capitaine Walter Ghedina, entouré de Dino Gaspari et de Mario Pais, posant devant leur sculpture "Evolution spatiale". Un chef-d'oeuvre, à voir!

## DÉVELOPPEMENT

(Suite de la première page)

pouvoir de recommandations sur la nomination d'administrateurs au sein des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux oeuvrant dans les régions.

Annuellement, le Conseil des préfets et des députés convoquera une conférence régionale d'orientation. Cette conférence, qui devrait réunir des représentants des diverses sphères d'activités, constituera une table de concertation de tous les agents liés au développement d'une région.

Les députés seraient très engagés dans ces nouvelles structures. Le ministre Gendron croit que ce rôle nouveau pourrait se conjuguer "avec la perspective d'une éventuelle représentation proportionnelle régionale".

### Délégué à l'action régionale

Pour concrétiser la présence du gouvernement en région, Québec veut créer le poste de délégué à l'action régionale. Ce dernier s'assurera que les programmes gouvernementaux en région sont exécutés.

Dans l'esprit de M. Gendron, ce délégué nommé par l'Etat aurait le statut de sous-ministre.

Ce délégué du gouvernement se verra confier entre autres les fonc-

tions qu'assument aujourd'hui les CAR, regroupements de directeurs d'offices et de ministères en régions.

Au plan administratif, ces propositions n'impliqueraient aucune augmentation d'effectifs, selon M. Gendron, dans la mesure où le personnel requis sera pris à même les effectifs de l'Office de planification et de développement (OPDQ).

### MRC: proies attrayantes

M. Gendron veut accorder une grande importance aux MRC, "les régions de l'avenir", dans la politique globale de développement des régions du Québec.

Pour le ministre, il faut agir rapidement pour mettre en place des mécanismes en vue de canaliser les relations directes avec les MRC puisque le gouvernement fédéral voudrait intervenir en région en aidant directement les organismes du milieu, comme l'a déjà laissé entendre le ministre de Bané.

A cet égard, les MRC qui amorcent leur schéma d'aménagement et auront besoin de financement pour le mettre en oeuvre, deviendront "des proies attrayantes" pour Ottawa, soutient M. Gendron dans son mémoire au Conseil des ministres.

## RAE

(Suite de la première page)

nancier pour son parti. A la tête du NPD-Ontario, il succède à M. Michael Cassidy, qui a démissionné.

En apprenant le résultat du scrutin, M. Rae a lancé un appel à tous les Ontariens: "Donnez-nous vos mains, vos coeurs, vos votes et nous allons être élus".

Parlant de lui et de ses deux adversaires, il a dit qu'ils "étaient devenus des frères". MM. Johnston et Foulds ont confirmé cette affirmation.

M. Foulds a fait remarquer, en souriant, que M. Rae n'était même pas au monde au moment où les conservateurs ont commencé leur règne en Ontario, il y a 40 ans.

### Diplomate

M. Rae, qui parle couramment le français, est un avocat et un ancien boursier Rhodes. Il est le fils d'un diplomate canadien et le petit-fils d'un tailleur immigré. Il est arrivé au congrès avec l'appui de

tous les dirigeants syndicaux, de presque tous les députés provinciaux néo-démocrates et de la plupart des membres importants du parti.

Le député Mel Swart, âgé de 62 ans, a expliqué qu'il avait voté pour M. Rae, "parce que je veux être témoin de succès électoraux dans cette province pendant que je suis encore vivant".

A la dernière élection, le NPD n'a remporté que 21 sièges. Il en avait 33 auparavant. Les conservateurs ont 70 sièges et les libéraux 34.

Le leader libéral Stuart Smith a également remis sa démission et un congrès à la direction doit avoir lieu dans deux semaines.

## le mot du jour

### Survivance

Survivre, c'est demeurer en vie après la mort de quelqu'un. Alors, comment une personne pourrait-elle "survivre à ses blessures" ou vivre "après la mort de ses blessures"? A la rigueur, elle pourrait survivre à une catastrophe.

Pierre BELLEAU

## Soins dentaires: Gratuité en péril

MONTREAL (d'après CP) — Un document du ministère des Affaires sociales recommandant l'abolition de la gratuité des soins dentaires aux enfants de moins de 15 ans sera soumis au Conseil des ministres aujourd'hui.

Le programme de soins dentaires gratuits aux enfants coûte \$93 millions par an à la population; on recommande son abolition dès le 1er avril.

## POLOGNE

(Suite de la première page)

ou de tenir des réunions, ainsi que les pressions contre la presse, seraient levées dans les semaines à venir.

C'est en décembre dernier que l'interdiction de faire grève avait été décrétée avec l'instauration de la loi martiale.

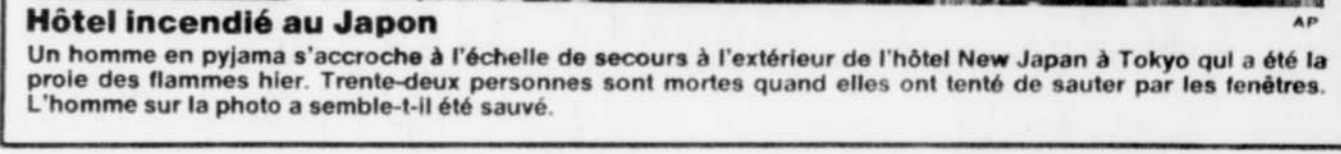
### Les universités en tutelle

Les neuf universités d'Etat que compte la Pologne rouvrent leurs portes aujourd'hui, après huit semaines de suspension des cours, mais les étudiants seront dorénavant astreints à une discipline de fer.

L'assistance aux cours est obligatoire, un examen raté ne peut être repassé qu'une fois, il n'est plus possible de doubler qu'une seule année et toute présence à l'intérieur des locaux de l'université est interdite en dehors des heures de cours. Les organes représentatifs élus des enseignants et des étudiants n'ont plus qu'un rôle consultatif. Toute activité politique est strictement prohibée. L'Union indépendante des étudiants a été dissoute. Les étudiants ont toutefois porté en appel cette dernière décision.

### Confrontation à Madrid

L'URSS et la Pologne sont catégoriquement opposés à ce que la conférence de Madrid sur la coopération et la sécurité en Europe, qui



Hôtel incendié au Japon. Un homme en pyjama s'accroche à l'échelle de secours à l'extérieur de l'hôtel New Japan à Tokyo qui a été la proie des flammes hier. Trente-deux personnes sont mortes quand elles ont tenté de sauter par les fenêtres. L'homme sur la photo a semble-t-il été sauvé.

repré ses travaux demain, discute de la situation en Pologne, ce qui constituerait "une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays".

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a affirmé à son arrivée à Madrid, hier, qu'il accordait une grande importance au débat sur la Pologne qui doit marquer la reprise de la conférence. On s'attend à ce qu'il y dénonce en termes sévères les mesures adoptées en Pologne depuis l'état de siège et que ses attaques n'épargneront pas l'URSS, qu'il tient pour coresponsable de la situation.

Les représentants polonais et soviétiques ont fait savoir qu'ils quitteraient la conférence si des pays y soulevaient la question polonaise. Le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Josef Wiejacz, a déclaré que son pays ne se présenterait pas devant un "tribunal imposteur".

### Appel de Mgr Glemp

Mgr Josef Glemp, primat de Pologne, a affirmé hier, à Rome, que son

pays ne doit pas devenir un "champ de bataille sanglant" et a exprimé le souhait qu'il y ait place dans son pays pour l'Eglise et des syndicats indépendants tel que "Solidarité". Mgr Glemp a invité les Polonais à surmonter leur colère par le dialogue et l'amour.

Mgr Glemp est arrivé jeudi à Rome en compagnie du cardinal Franciszek Macharski, de Cracovie, et de Mgr Henryk Gulbinowicz, de Wrocław. Selon des rapports qui circulent

à Rome, l'Eglise polonaise serait divisée sur la politique à adopter face à la crise polonaise. Le Vatican n'a voulu fournir aucune indication sur les entretiens entre le pape et la délégation polonaise, en fin de semaine. Selon le quotidien romain "La Repubblica", le cardinal Macharski voudrait que l'Eglise adopte une ligne plus énergique et qu'elle dénonce fréquemment le régime polonais. Mgr Glemp, pour sa part, souhaiterait plus de souplesse, selon le journal.

**LUI, Y A FAIT UNE BONNE AFFAIRE**

**CHEZ LAVAL VOLKSWAGEN**

Le grand quartier général Volkswagen à Québec offre des avantages spéciaux

**RABBIT NEUVE: \$7995.00**

Distributeur de: RABBIT, JETTA, SCIROCCO, AUDI

NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

**LAVAL VOLKSWAGEN LTEE**

777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC

TEL.: 687-4451

**RABBIT DIESEL OU À ESSENCE ORDINAIRE**

\* TRANSPORT ET PREPARATION EN SUS.

Des autos à ton goût qui te conviendront partout!

**LE SOLEIL**

SERVICE AUX ABONNÉS (TRABE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

647-3394 Samedi 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

**Nous ferons votre SOUS-SOL**

RENOVATION

ESTIMATION GRATUITE

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

Ouvrage garanti

Main-d'oeuvre compétente

Prés de 20 ans à votre service

**RABAIS HORS-SAISON 25%**

SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

R I - U - III

Nouvelle étude sur la fusion

# Baie-Comeau relance la guerre des chiffres

**par Jean Didier FESSOU**  
**BAIE-COMEAU** — Advenant la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive, le taux de la taxe foncière de la nouvelle entité municipale grimperait à \$3.68 du \$100 d'évaluation dans le secteur de Baie-Comeau et à \$4.90 dans le secteur de Hauterive lors de la première année, pour s'uniformiser à \$4.10 au bout de la sixième année.

C'est ce que soutient le maire de Baie-Comeau, M. Henri Léonard, en réponse aux estimations budgétaires du député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, et par rapport au projet de loi 37 sur la fusion des deux villes.

Les estimations du ministre Lessard établissaient à \$2.15 du \$100 d'évaluation le taux de la taxe foncière dans le secteur de Baie-Comeau et à \$3.37 dans le secteur de Hauterive lors de la première année pour s'uniformiser à \$2.57 au bout de la sixième année.

D'où provient une telle différence entre les deux estimations? Essentiellement du fait que le ministre Lessard ne comptabilisait pas dans ses projections budgétaires les projets en immobilisation des deux villes tandis que le maire Léonard, lui, les a comptabilisés.

C'est hier soir que le maire de

Baie-Comeau rendait publiques les estimations contenues dans un document d'une quarantaine de pages et qui constitue la réponse au budget de l'an un du ministre Lessard. Budget établi sur quatre feuillets dactylographiés et rendu public il y a une quinzaine de jours.

Pour la circonstance, le maire Léonard était entouré de M. Guy Massicotte, gérant de la ville, et de M. Normand Brochu, ingénieur municipal. Le maire de Baie-Comeau a admis que son document avait été préparé dès le mois de novembre en collaboration avec une firme de consultants mais n'a pas voulu l'identifier.

Selon les informations du SOLEIL, il s'agirait de la firme de consultants municipaux Roger Pominville.

Ne craignant pas de relancer une véritable guerre des chiffres sur les coûts réels de la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive telle que proposée par le projet de loi 37, M. Henri Léonard a mis le ministre Lessard au défi de contester les chiffres avancés.

Et si confusion il y a dans l'esprit du public, en particulier chez les citoyens des deux villes, croit M. Léonard, il conviendrait alors de confier à une firme de consultants in-

dépendants de procéder à la vérification des chiffres avancés et d'établir les coûts réels de la fusion. Le maire Léonard ajoutait: "La décision de la fusion est trop importante pour qu'elle soit laissée à une poignée de fonctionnaires, à un député et aux maires des deux villes impliquées".

Et pour lui, il importe que les citoyens soient mis dans le coup, informés à partir de données établies de manière objective et consultés par voie de référendum. Parce que, toujours, selon le maire de Baie-Comeau, il manque encore \$4 millions pour que la fusion de sa ville avec Hauterive ne se traduise pas par une hausse sub-

stantielle des taxes des citoyens des deux villes.

Et malgré cela, croit-il, les problèmes structurels de la ville de Hauterive ne seront pas réglés. Mais la nouvelle entité municipale sera tout entière prise avec de graves problèmes structurels et financiers qui seront amplifiés par le projet d'agrandissement de l'aluminerie de la Société canadienne des métaux Reynolds.

Cet agrandissement signifiera, notamment, l'abandon du réseau électrique de la ville de Baie-Comeau qui est actuellement une source de revenus de \$2 millions par année et par l'ouverture d'un nouveau quartier pour accueillir les 400 nouveaux travailleurs de la Reynolds, au coût de \$10 millions au chapitre des travaux d'infrastructure.

Démontant point par point les avantages qu'apporterait la fusion des deux villes selon le ministre Lessard, le premier magistrat de Baie-Comeau a rappelé que le député-ministre de Saguenay s'appuyait sur des études périmées qui ne tenaient pas compte des changements survenus depuis lors dans les comptes publics des deux villes.

Ainsi par exemple, de 1966 à 1976, quatre études sur la question ont conclu en faveur de la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive. Or, selon le maire Léonard, de 1966 à 1976 le service de la dette de Baie-Comeau est passé de \$8.3 millions à \$7.4 millions tandis que celui de Hauterive est passé de \$5.6 à \$8.2 millions. Au 31 décembre dernier, la dette de Baie-Comeau avait grimpé à \$16.2 millions et celle de Hauterive à \$21.3 millions. Soit, depuis 1966, une augmentation de 86.62 pour 100 à Baie-Comeau et de 281.66 pour 100 à Hauterive.

Chiffres qui prouvent, toujours selon lui, qu'il importe de faire procéder à une étude qui tienne compte des bouleversements survenus dans les comptes publics des deux villes depuis 15 ans.

Prochain échéancier de cette guerre des chiffres: jeudi, il y aura rencontre des conseils municipaux des deux villes, lundi prochain il y aura débat contradictoire entre le maire Léonard et le ministre Lessard et, le 23 février, il y aura reprise des travaux parlementaires et le projet de loi 37 sur la fusion des deux villes franchira l'étape de la deuxième lecture. D'ores et déjà, le ministre Lessard a dit qu'il irait rapidement dans le processus d'adoption de ce projet de loi à l'Assemblée nationale.

## La Coop de producteurs de lapins tient le coup

**par Anne-Marie VOISARD**  
 du bureau du Soleil

**SAINTE-CROIX** — Plan de relance à la Coopérative de producteurs de lapins de Québec. A compter de ce matin, chaque éleveur reçoit \$0.90 la livre pour ses lapins. C'est une augmentation de \$0.05 par rapport à la semaine dernière. En retour, chacun doit se charger du transport des petites bêtes à l'abattoir de Saint-Apollinaire. Les cages et le camion réfrigéré, propriété de la coop, deviennent inutiles. Ils sont mis en vente: \$25 la cage et \$4,000 pour le camion.

Exactement 27 éleveurs, sur un total de 49 membres, ont pris part, malgré la poudrière, à l'assemblée générale convoquée, hier après-midi, à Saint-Apollinaire. Ils venaient du Témiscouata, de Drummondville, de Beauce, de Bellechasse, de Montréal, de la vallée de Richelieu, de Maskinongé et, aussi, de Lotbinière. Au moins cinq autres producteurs se sont excusés à cause du mauvais temps.

C'est ce taux de participation, jugé réconfortant, compte tenu des circonstances, qui permet à la coop de tenir le coup, encore une fois. Ginette Beaupré, présidente du conseil d'administration depuis le début de décembre, rapporte que tous les producteurs présents hier se sont dits prêts à soutenir la coop. Une quinzaine d'entre eux ont signé sur-le-champ une formule dans laquelle ils s'engagent à faire affaire avec l'abattoir de Saint-Apollinaire. Les autres ont promis de retourner par la poste cette formule dûment signée.

On sait que le principal problème de la coop actuellement vient du fait que la plupart de ses membres font tuer leurs lapins dans les abattoirs de Montréal, qui payent \$0.95 la livre, ou sur le marché noir. Depuis un an, il se tue en moyenne 1,000 lapins par semaine à Saint-Apollinaire. Pour tout juste boucler leur budget, il faudrait

en tuer 1,750. Et pour que l'entreprise devienne rentable, on devrait en abattre 4,000.

Rénové en 1980, l'abattoir de Saint-Apollinaire possède le sceau "approuvé Canada". Pour ce faire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a accordé son aide. "De ce côté, il n'y a aucun reproche à faire", note Mme Beaupré rappelant que la coop bénéficie d'un prêt sans intérêt, pendant cinq ans, de \$215,000. Cette somme est payable en trois versements. On a déjà reçu \$145,000; ce qui a permis de liquider un déficit accumulé, du même montant, à cause des travaux à l'abattoir.

Présentement, la coop doit à ses producteurs une somme d'environ \$20,000. Le MAPAQ versera sous peu \$13,000 pour permettre de liquider cette dette. Par la suite, la coop devra payer ses membres producteurs à l'intérieur de 30 jours.

Le cas du gérant, Michel Têtu, mis à pied il y a un mois, parce qu'on n'a plus d'argent pour lui payer son salaire, n'a pas du tout été abordé à l'assemblée d'hier. "Cette question n'était pas à l'ordre du jour", dit Mme Beaupré pour qui il ne saurait être question, "tant que la coop ne fera pas de profits", d'engager un gérant. C'est le conseil d'administration qui se charge de la tâche de l'ancien gérant. Mme Beaupré n'y voit pas d'inconvénient puisque le problème de la coop en est un d'approvisionnement seulement. "Toutes les portes sont ouvertes. Notre lapin est vendu d'avance", dit-elle.

Le 4 avril, nouvelle assemblée générale des éleveurs de lapins, membres de la coop. On verra alors si les producteurs ont tenu parole et se montrent plus fidèles à l'abattoir de Saint-Apollinaire. Si oui, on prendra le vote sur un nouveau projet de tarification. On ne pèsera plus que les carcasses au lieu du lapin vivant, comme c'est le cas aujourd'hui. Ginette Beaupré est convaincue que les éleveurs y gagneront beaucoup.



Inspection de lapins dans la chambre froide de l'abattoir de lapins de Saint-Apollinaire.

## Les négociations reprennent avec le syndicat à la régionale Tardivel

**par Isabelle JINCHEREAU**  
 collaboration spéciale

**DONNACONA** — La commission scolaire régionale Tardivel vient d'accepter de rouvrir la discussion avec les 125 enseignants de l'école secondaire de Donnacona concernant l'application d'une nouvelle grille horaire pour l'année 1982-1983, un règlement contesté par le syndicat des travailleurs de l'enseignement de Portneuf.

Ce geste fait suite au retrait des mesures de riposte adoptées par le STEP ces jours derniers et qui prévoyait la retenue des notes des élèves et le boycottage de l'assemblée des parents prévue pour ce soir. Se fiant à la bonne foi de la commission, les professeurs ont voté à l'unanimité vendredi en faveur de la levée de leurs moyens de pression, condition sine qua non à la reprise des négociations, et ont enjoint leurs collègues de Saint-Marc, Saint-Raymond et Pont-Rouge à emboîter le pas.

Ils participeront donc à la réunion d'aujourd'hui, dernier échange

d'une série de trois sur le rendement des élèves durant l'année scolaire, tout comme ils s'engagent à remettre les notes des étudiants d'ici ce soir.

De son côté, la commission rencontrera les enseignants demain, afin d'examiner d'autres modalités d'ap-

plication du régime pédagogique, qui invoquait une nouvelle grille horaire de six périodes quotidiennes de 50 minutes au lieu des journées de cinq périodes de 60 minutes en vigueur depuis six ans à l'école. Selon le STEP, le nouvel horaire causerait un dé-

placement supplémentaire dans l'école et augmenterait le travail à domicile des étudiants.

Le syndicat n'écarte pas la possibilité de recourir à d'autres moyens de pression si les pourparlers s'avèrent inutiles.

## Battures: consultation prolongée

**par Raymond GAGNE**

Devant le grand intérêt manifesté à l'égard d'une éventuelle politique de conservation des battures du Saint-Laurent, le Conseil consultatif de l'environnement se voit dans l'obligation d'ajouter deux séances supplémentaires à la consultation publique qu'il doit tenir à La Pocatière.

Telles qu'annoncées précédemment, les premières séances auront lieu dans les locaux de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, le vendredi 12 et le samedi 13 février à 9 heures.

Les séances supplémentaires auront lieu au même endroit et aux mêmes heures, le vendredi 26 février et le samedi 27.

Le secrétaire du conseil consultatif, M. Camille Rousseau, a informé LE SOLEIL que, à ce jour, la présentation de 27 mémoires a été confirmée.

Toutefois, devant l'intérêt, qu'il considère exceptionnel, manifesté tant par les individus que par de nombreux organismes pour la question de la conservation des battures, M. Rousseau déclare s'attendre à ce que plus d'une trentaine de mémoires seront présentés et discutés lors de cette consultation publique.

**PÊCHEURS.** Nous avons triplé l'espace et le matériel de fabrication de mouches. Nous avons actuellement un très grand choix de poils, hameçons, plumes, fils, outils, livres spécialisés dans ce domaine, et ce, dans toutes les qualités et prix. OUVERT 6 JOURS PAR SEMAINE

**Boutique de Pêche et de Chasse & Pêche**  
 de Québec inc.  
 1221, boul. Duplessis (près boul. Hamel)

**SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES** APPORTÉZ VOTRE ORDONNANCE ET BÉNÉFICIEZ DE **50% DE RABAIS** SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE

TOUTES NOS MONTURES SONT RÉDUITES DE 50%.

TOUTES, MEME LES IMPORTATIONS, MEME CELLES DES GRANDS DESIGNERS.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 26 février 1982.

**Yves R. Girard**  
 Opticien d'ordonnances  
 1307, chemin Sainte-Foy (face à l'église Saint-Sacrement) **681-3578**

**SEUL(E)?**  
 Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

**élan**

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique

Centre de rencontres et de gym-yoga  
 95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)  
**522-7155**

(message réaliste)  
 L'optimiste se trompe aussi souvent que le pessimiste, mais il a la vie tellement plus agréable. (inconnu)

**FERNAND MORISSETTE INC.**  
 4245, boul. Hamel 4008, boul. du Jardin  
 Ancienne-Lorette Orsainville  
 872-2874 628-0721

bois - matériaux - quincaillerie

Remarque: Notre magasin de l'Ancienne-Lorette est de plus en plus beau et accueillant. Nos renovations achèvent et nous avons hâte de vous voir.

**28 JOURS ROCHETTE**

**SOLDE DE TAPIS**

**CHOIX:**  
 Emilien Rochette a en magasin le plus grand choix de tapis à Québec... pendant le solde 28 jours, tout est réduit: les tapis, carpettes, tuiles, prelatés, papiers peints... tout. En plus du choix, profitez de la qualité de la marchandise et de la compétence des conseillers Rochette.

**EMILIEN ROCHETTE**  
 La maison du tapis à Québec  
 555, de la Couronne

**INTER** 009653

Gros lot de **250 000\$**

Tirage: **348**

**LOTS**

009653	250 000*
09653	2 500*
9653	250*
653	50*
53	10*

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

**NUMÉROS MOBILES GAGNANTS**

09029	1373	845
09029X	1573XX	845XXX
09029X	1573XX	845XXX
09029X	1573XX	845XXX

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**LOTO-QUÉBEC** remettra cette année plus de 200 000 000\$ en lots aux gagnants

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

# De l'Indochine au Québec

En milieu rural

## Le problème majeur: trouver du travail

Textes et photos  
par Anne-Marie Voisard

Long Nguyen, 17 ans, se prépare à devenir pilote d'avion dans l'armée canadienne. "Comme son père, il rêve de vivre des aventures", dit le pa-

ternel, Khoi Nguyen, visiblement fier de son aîné. Arrivé de Singapour le 24 janvier 1980, après s'être enfilé de Saigon avec



Khoi Nguyen, le capitaine du bateau qui a conduit, sains et saufs, en Indonésie, 328 Vietnamiens.

son père, ses cinq frères et soeurs et un cousin, Long termine son secondaire IV à la polyvalente de Sainte-Croix de Lotbinière. "100 pour 100 en mathématiques et de très bonnes notes en histoire et en géographie", poursuit M. Khoi, spécialiste en télécommunications et capitaine de navire. Son dernier voyage, cap sur l'Indonésie, lui a fait mener à bon port 328 de ses compatriotes poussés, comme lui et les siens, par l'instinct de survie. Un véritable exploit sur ce bateau de 65 mètres de long sur 12 de large. C'est un papier jeté à la mer qui permettait d'évaluer la vitesse. On se fiait plus au soleil et aux étoiles qu'aux instruments de bord pour indiquer la direction. Beaucoup de bateaux ont coulé. D'autres ont été attaqués. On violait les filles et les femmes, puis on leur coupait la tête. Voilà M. Nguyen reparti dans ses souvenirs qui tiennent de l'horreur et de l'épouvante.

### C'est Ottawa qui paye

M. Nguyen n'a pas d'emploi actuellement. C'est un sujet qu'il souhaiterait éviter. Pendant quelques mois, il a travaillé à transporter du bois aux Industries de la Rive-Sud, malgré ses 49 ans et les éclats de balle qu'il conserve au poumon droit. Il a aussi été employé comme apprenti aide-cuisinier au restaurant Le Régail,

à la sortie ouest du village de Sainte-Croix. C'est là que travaille depuis un an M. Chau Chy, un Cambodgien réparateur de motos dans son pays. Affecté au quart de soir et payé au salaire minimum, M. Chau Chy a maintenant sa permanence. Les premiers mois, son salaire, tout comme aussi celui de M. Nguyen, était payé dans une proportion de 85 pour 100 par le gouvernement d'Ottawa, dans le cadre de son programme de formation industrielle de la main-d'œuvre. On lui enseignait la cuisine et... le français.

Personne n'avait dit à M. Nguyen qu'il pouvait bénéficier des prestations de l'assurance-chômage. Il s'est retrouvé Toronto, dans un centre de main-d'œuvre. C'est là qu'il a eu l'information. Aujourd'hui, les sept membres de la famille Nguyen semblent se tirer d'affaire avec le maigre chèque d'Ottawa. "C'est peu", convient M. Nguyen. "Mais, c'est assez."

### Electriciens, de père en fils

A la campagne, les emplois autres que l'agriculture sont rares pour tout le monde, surtout de ce temps-ci. Su Choung Back, 26 ans, un Cambodgien à qui Mme Carmen Bourbon, de Joly, offre l'hébergement, rêve du jour où il pourra travailler à la Fonderie Sainte-Croix. Son père, Lu Choung Back, qui

vit avec quatre enfants plus jeunes, rue Principale est, à Joly, est bénéficiaire de l'aide sociale.

M. Lu Choung Back a pourtant un bon métier. Dans sa famille, on est électricien de père en fils. Au Cambodge, bien avant que les Khmers rouges ne prennent le pouvoir en 1975, il a travaillé à l'installation de lignes électriques. Ici, au Québec, M. Choung Back a appris qu'un électricien sans carte de compétence n'a aucune chance de trouver du travail.

Peu importe, M. Choung Back ne fait pas le difficile. Plongeur dans un restaurant, homme de ménage dans un hôtel ou un motel, M. Choung Back a cherché partout, au centre de main-d'œuvre à Lévis, avec M. Nguyen, au Concorde, à Québec, dans un motel de Sainte-Foy, à Victoriaville, à Plessisville. Toujours sans succès. Une fois, dans un restaurant de Saint-Nicolas, on lui a proposé du travail. La nuit, de 1h à 4h.

M. Choung Back trouve l'occasion, chez lui, de mettre son habileté à profit. Maintes et maintes fois, jusqu'à ce qu'on lui en offre un tout neuf, M. Choung Back a dû réparer le vieux frigidaire abandonné par quelque donateur. Les petits moteurs et même les moteurs d'automobiles ne possèdent guère de secrets pour M. Choung Back. Il sait remettre à neuf les alternateurs. Dans son pays, on ne

jette pas. "On répare", dit-il.

### Au salaire minimum

A Joly, depuis le 8 août 1980, vivent donc deux Cambodgiens, Lu et Su, qui ne souhaiteraient pas mieux que de travailler. A Saint-Edouard, aussi. M. Chheang An Sam reçoit des prestations de l'assurance-chômage après avoir été employé pendant un an, au salaire minimum, à la manufacture de jeans de Saint-Edouard. Agent de transport, chargé du contrôle des matériaux et de la machinerie, au ministère des Travaux publics du Cambodge, M. Sam classait les jeans, par marque et par taille, à Saint-Edouard.

Mme Vouch Teang Hong, la femme de M. Sam, travaille aussi à temps partiel à la même manufacture pour faire le ménage et, vu sa compétence, pour poser les ganses aux jeans. Samba, le frère de Mme Hong, venu à Saint-Edouard en même temps que la famille Sam, le 20 janvier 1980, a fini par quitter. Il travaille maintenant à Longueuil, dans un entrepôt d'aliments naturels. M. Te, l'oncle de Mme Hong, professeur de français au Cambodge, est arrivé à Saint-Edouard avec sa famille en décembre 1980. C'est à Québec, aux Galeries de la Capitale, qu'il a réussi à trouver un emploi.

## C'est plus facile pour les jeunes

Vanessa, qui vient de fêter ses deux ans le 23 janvier, appelle "papa" en s'éveillant après la sieste. Sa mère a dû aujourd'hui s'absenter pour aller travailler. Elle le sait. Mais d'où vient ce "papa" en français.

Vanessa est Québécoise. Mais ses parents et tous ses frères et soeurs sont Cambodgiens. Née trois jours après l'arrivée de sa famille à Saint-Edouard de Lotbinière, elle semble n'avoir hérité que du teint cuivré et des yeux en amande.

On a tellement fait d'efforts dans la maison pour apprendre la langue du Québec que la petite s'exprime spontanément en français.

Même son nom est québécois. Son père Chheang An Sam, et sa mère, Vouch Teang Hong, ont voulu de cette façon dire merci à Martha Lemay, leur marraine. C'est elle qui a choisi le nom.

### Une méfiance qui va de soi

Quand les Sam sont arrivés à Saint-Edouard, personne ne savait que la mère était enceinte. Donc, pas de layette. A l'Hôtel-Dieu de Lévis, aussitôt après la délivrance, lorsque le nouveau-né a pris le chemin de la pouponnière, les parents, surtout la mère qui ne comprenait pas encore un

mot de français, se sont inquiétés. Est-ce qu'on n'allait pas leur enlever l'enfant?

Dans ce grand pays de neige et de froid, tellement différent de l'Indochine, la crainte, la méfiance aussi, allaient de soi. Clémence Gaudreau, secrétaire du comité de parrainage de Joly, raconte comment Lu Choung Back se tenait sur ses gardes quand elle les a connus, lui et ses enfants. "Je ne savais rien du Canada", dit-il. Et il explique comment, sous le Vietnam devenu communiste, on avait prévenu l'étranger cambodgien qu'il était. "Au Canada, attention, c'est pas bon".

Khoi Nguyen, à Sainte-Croix, a choisi pour ses enfants de demander asile au Canada. Il avait ses papiers en règle pour les Etats-Unis. Il connaissait les Américains pour avoir servi comme officier dans la marine, pendant l'intervention américaine au Vietnam. M. Nguyen n'a pas pris la façon qu'avaient les G.I. de traiter avec ses compatriotes matelots. Aux Etats-Unis, en plus des Blancs, il y a les Noirs. "Maintenant, les Jaunes, c'est trop", dit-il.

### Pas comme M. Biron

L'anonymat! Se fondre dans la foule. Marcher sans que personne ne le remarque. "Pas comme M. Biron". Voilà un des plus chers désirs de Khoi Nguyen. Mais à Sainte-Croix, est-ce possible? Mignonne Gagné, de qui M. Nguyen dit, "c'est presque ma famille" n'est pas très optimiste. "Moi je viens d'ailleurs et on me le dit". Quand tu n'es pas né dans le village...

Pour les enfants, l'intégration est plus facile. A l'école, ils se font des amis, des vrais. Et sans même s'en rendre compte, ils apprennent à parler québécois. Tara, 12 ans, un des fils de M. Sam, à Saint-Edouard, ne se souvient même plus comment dire

les jours de la semaine en cambodgien.

A Joly, Lu Choung Back avoue que ses deux plus jeunes, Co, 11 ans, et Dan 13 ans, se débrouillent mieux que lui en français, après une année passée à l'école paroissiale. Pourtant, M. Choung Back parlait un peu français, en plus du chinois, avant de venir au Québec. A quelques reprises, le Cofi lui a demandé de servir d'interprète pour des Cambodgiens fraîchement arrivés.

### Tranquille, mais froid

"J'aime la campagne. C'est bien tranquille", dit Lu Choung Back qui arrive difficilement, malgré la chaudière et le poêle à bois, à rendre confortable sa petite maison du bout du village, pendant seize ou dix-huit ans abandonnée. Mais il y a l'humour qui réchauffe. "Ici, c'est isolé à la glace". Et on remet une bûche.

Malgré le froid, les enfants de M. Sam, à Saint-Edouard, aiment se rouler dans la neige. Sang, 15 ans, un fils de M. Choung Back, joue au hockey. Il s'exerce à compter des buts.

Peut-être est-ce la rigueur de notre climat qui incite aussi ces nouveaux Québécois à délaisser peu à peu le riz au profit de nos pommes de terre. Ils les préfèrent frites comme leurs amis d'ici. Le spaghetti italien est une autre de leurs découvertes.

"J'adore devenir un Québécois authentique", affirme avec conviction Khoi Nguyen. A l'école, comme la plupart de leurs camarades, ses enfants suivent les cours de catéchèse. Bouhiste au Vietnam, catholique au Québec. "Pour moi, c'est la même chose", soutient M. Nguyen. "Apprendre la catéchèse, c'est apprendre la morale. Il faut une religion pour être un bon citoyen".



Lu Choung Back, cela se voit, a perdu toute sa méfiance. Avec Clémence Gaudreau, la secrétaire du comité de parrainage de Joly, il se sent parfaitement à l'aise. Et il a envie de recommencer à rire.

# norman

• mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys  
• galeries chagnon • carrefour laval

Parce qu'on aime...

**Une idée-cadeau séduisante pour votre Valentine**



## PATRICIA

A gauche, ensemble deux-pièces, 100% coton, comprenant le déshabillé long sans manche et la veste courte assortie. Blanc avec bordure et petits pois rouges, TP, P, M, G. **50.00**

A droite, déshabillé court du même modèle 100% coton, avec sa petite culotte assortie. Pois rouges sur fond blanc, TP, P, M, G. **24.00**

Nous vous offrons également le même modèle de robe de nuit, long ou trois-quarts, vendu séparément, sans la veste.

A notre rayon de la lingerie

"Crédit accepté"



**OUVERT A CHARLESBOURG**

## Nouveau Salon d'optique

**CENTRE COMMERCIAL HENRI-BOURASSA**  
(Face au Carrefour Charlesbourg)



**M. Claude Paquet**

opticien, annonce à sa distinguée et nombreuse clientèle l'ouverture de son bureau au Centre commercial Henri-Bourassa.

**622-0319**

● Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h; le samedi jusqu'à 17h.  
● Service à domicile sur demande.

## De l'Indochine au Québec



Comme l'indique cette table bien garnie, Chau Chy a vite appris à vivre à la québécoise.

## Des horreurs inoubliables

textes et photos par Anne-Marie VOISARD

Pendant trois jours et quatre nuits, Chheang An Sam a marché dans la forêt cambodgienne. Son bébé, Rotana, qui avait trois ans à l'époque, dans les bras. Sa femme, Vouch Teang Hong, enceinte de presque sept mois, et trois autres enfants, Sochan, Sopheak et Tara, suivaient, à pied. Il y avait aussi Sambo, le jeune beau-frère.

M. Sam ne peut expliquer comment, parti le 14 novembre 1979 de Kompong Cham, une ville située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale Phnom Penh, il a pu se retrouver deux mois plus tard, le 20 janvier 1980, à Saint-Edouard de Lotbinière.

Réussir à sortir vivant du Cambodge était déjà tout un exploit. En Thaïlande, le séjour au camp de réfugiés n'a duré qu'un mois. Utilisant les quelques mots de français qu'on lui avait enseignés à l'école, M. Sam a demandé asile au Canada. Toute la famille a été dirigée vers le centre de transit de Bangkok. C'est de là, un mois plus tard, qu'ils ont pris l'avion, en route pour Montréal.

### A cause des Khmers rouges

Chau Chy, un compatriote maintenant établi à Sainte-Croix, a dû affronter autrement plus d'embûches. Ils étaient partis neuf camarades de Battambang le 13 juin 1978. Ils n'étaient plus que six, une fois arrivés de l'autre côté de la frontière cambodgienne. Trois d'entre eux ayant été tués par les Khmers rouges. Les survivants, après deux mois de prison, ont été conduits dans un camp de réfugiés. Chau Chy a attendu un an dans ce camp de Thaïlande avant d'obtenir ses papiers pour le Canada.

Pendant tout ce temps, la femme et les cinq enfants de Chau Chy, restés au Cambodge, devaient travailler dans la forêt. Sa Aim Chute raconte, par voix d'interprète, comment, sous le règne des Khmers rouges, elle a dû vivre séparée de ses quatre aînés. Seul Yi Sang, qui a maintenant dix ans, pouvait rester près d'elle. Sa Aim Chute coupait des arbres et recevait pour se nourrir cinq grammes de riz par jour avec un peu de sel. Les enfants aussi étaient forcés de travailler pour gagner leur pitance. Et quand ils venaient visiter leur mère, ils n'avaient pas droit à leur ration de riz.

### Un cauchemar de cinq ans

A Joly, il y a également la famille de Lu Choung Back qui a souffert de la faim, jusqu'à la mort. Parti en auto

de Phnom Penh le 17 avril 1975. Lu Choung Back espérait conduire à bon port son père, sa femme et ses sept enfants. L'auto est interceptée par les Khmers rouges avant d'atteindre la frontière thaïlandaise. Quatre jours plus tard, le groupe réussit à se sauver à travers bois. Et c'est là que commence cette interminable marche de 57 jours au cours de laquelle Lu Choung Back croit avoir parcouru 790 kilomètres. Son père a été le premier à succomber après quinze jours de privation. On considérait normal, dans ces circonstances, que les aînés se sacrifient pour les plus jeunes.

Quand, toujours à pied, ils ont fini par atteindre le Vietnam, les Choung Back n'étaient plus que six. On les a conduits à Saigon "au centre d'accueil pour réfugiés Phulam", dit M. Choung Back qui, spontanément, donne aussi l'adresse. Ils y sont restés cinq ans.

"Pour les personnes étrangères, c'était pire", dit encore M. Choung Back en rappelant comment cette période vietnamite a été pénible pour ses enfants. On les a inscrits à l'école, mais ils n'avaient pas vraiment le temps de la fréquenter. Dan et même Co, qui a onze ans cette année, étaient levés à 4 ou 5h le matin pour aller laver la vaisselle dans les restaurants. En retour, ils étaient autorisés à manger les restes. Les aînés gagnaient quelques sous en transportant les bagages des voyageurs qui s'arrêtaient à la gare d'autobus.

C'est l'intervention du commissariat international des Nations-Unies qui a mis fin à ce long cauchemar. Le 8 juillet 1980, à 7h, en route pour la Thaïlande. Cinq heures d'attente à l'aéroport, et on s'envole pour la France. Quelques semaines plus tard, les Choung Back arrivent à Montréal, puis à Joly. Enfin.

### Pour ne pas mourir

Même pour les Vietnamiens d'origine, la vie à Saigon était intenable. Khoi Nguyen, à Sainte-Croix, en sait quelque chose. Les éclats de balle qu'il garde au poumon droit sont la conséquence d'un premier départ raté. Mai, qui a 15 ans maintenant, avait été blessée au genou. Kha, le benjamin de neuf ans, conserve bien dessinée la cicatrice de la balle qui l'a frappé à la tête. On le croyait mort. Le voilà, aujourd'hui, bien vivant.

A côté de cela, les huit mois passés dans un camp en Indonésie ont paru reposants. "On se sentait libres", dit M. Nguyen.

Et si quelqu'un ose demander à Khoi Nguyen: "Pourquoi avoir quitté votre pays?"... "Pourquoi être venu ici?" La réponse sort, brutale. "Pour ne pas mourir".

"Ma femme a très peur des morts", avoue M. Sam. Aussi quand l'ancienne propriétaire a voulu reprendre son logement, les Sam n'ont-ils fait aucune objection. Ils allaient enfin pouvoir dormir en paix.

Mais les logements sont toujours aussi rares. Voilà pourquoi, depuis le dernier automne, les Sam habitent au presbytère... juste à côté du cimetière.

## Des liens familiaux à recréer

Chau Chy est un homme heureux. Peu importe qu'il parle difficilement le français. Cela se voit. Sa femme, Sa Aim Chute, deux de ses fils, Kim Choy, 15 ans, et Yi Sang, 10 ans, et une fille, Samedi, 12 ans, vivent depuis novembre à Sainte-Croix de Lotbinière. Ils étaient séparés depuis quatre ans.

Les deux aînés, une fille et un fils de 18 et 19 ans, manquent encore à l'appel. L'attente, sans jamais de nouvelles, dans un camp en Thaïlande, leur a paru désespérante. Laisant à leur mère et les plus jeunes, ils sont retournés au Cambodge.

Quand Chau Chy a foulé le sol québécois, en janvier 1980, il n'avait aucune idée de l'endroit où pouvait se trouver sa famille. Forcé de travailler aux champs pour les Khmers rouges avant de s'enfuir, à pied, le 13 juin 1978, Chau Chy avait depuis un bon moment quitté les siens. Inutile d'écrire, le courrier était intercepté. Finalement, c'est à partir de Lotbinière, après avoir envoyé partout dans les camps de réfugiés ses nouvelles coordonnées, que Chau Chy a pu rétablir le contact.

### Malgré tout, l'espoir

A Joly, il y a M. Lu Choung Back qui jette un regard d'envie vers son compatriote. "Pas de femme, c'est misère pour les hommes et les enfants", dit M. Choung Back qui trouve bien difficile de s'occuper des devoirs en même temps qu'il prépare le repas. Mais l'espoir règne dans la petite maison de Joly. Durant les cinq années qu'il a passées au Vietnam, Lu Choung Back a connu une sino-Cambodgienne qui, comme lui, n'arrivait pas à découvrir le chemin de la liberté. Cette femme et son fils de six ans, Lgyu, ont trouvé refuge en Suède le 12 janvier 1981. Lu Choung Back, aidé du comité de parrainage de Joly, a entrepris les démarches pour les faire venir au Québec.

Dan, 13 ans, seule femme de la maison, en profite pour sortir l'album de photos. Voici Lgyu, celui qui a les cheveux longs, et sa mère. Sur la même page, apparaît une autre femme entourée de marmaille. Dan est sur cette photo. Il y a aussi Sang, Hen, Co et Su, ses frères. La femme, c'est sa mère, morte de faim après un mois de

marche dans la forêt cambodgienne. "Le 30 décembre 1975", note Su, l'aîné, qui a 26 ans. "Morte de faim, pas de maladie", dit-il encore pour s'assurer qu'il est bien compris. Deux autres enfants de la photo n'ont pu terminer le voyage. "Morts sur des mines", explique leur père.

### Patience et... prudence

A Sainte-Croix, Khoi Nguyen vit seul avec ses six enfants qui, malgré les blessures, se sont tous bien remis de leur fuite du Vietnam. Sa femme est restée à Saigon. Elle voudrait maintenant venir au Québec. Van, 12 ans, a reçu ces jours derniers une belle carte de sa mère. Toutes ses amies l'ont vue. On communique en sachant bien que toutes les lettres sont ouvertes avant d'arriver à destination. Il faut être prudent... et patient.

En attendant, il y a Mignonne Gagné, qui n'a pourtant jamais été membre du comité de parrainage de Sainte-Croix, à qui les enfants ont demandé un jour: "Mimi, veux-tu être ma maman?"... "Elle nous aime," dit Long, le fils aîné.

Mais il y a aussi les couples démunis qui, même sans la guerre, étaient voués à la séparation. D'autant plus qu'en Indochine, les hommes ont droit à plus d'une femme. Cette coutume trouve difficilement place ici. Une Cambodgienne vient d'être douloureusement confrontée à cette réalité. L'homme qu'elle aime vient de la quitter pour une autre. Elle ne parle même pas le français. Seule du matin au soir à ressasser ses souvenirs. Voilà tout ce qui lui reste!

## Du salon funéraire au... cimetière

Il n'a pas fallu bien des jours à Chheang An Sam et à sa famille pour s'initier à notre culte des morts.

Les maisons capables d'accueillir, à prix abordable, une famille de huit personnes sont peu nombreuses à Saint-Edouard. Quand les Sam sont arrivés le 20 janvier 1980, le grand logement attendu au salon funéraire était libre. Le comité de parrainage a sauté sur l'occasion. "On

n'avait pas le choix", explique Martha Lemay, la présidente.

Et parce qu'ils n'avaient pas le choix, eux non plus, les Sam ont écouté, en silence, les parents, amis et curieux venus prier, pleurer et causer autour du défunt. Seule une mince porte les séparait de la foule. Puis, quand ils n'ont plus rien entendu, ils ont risqué un oeil de l'autre côté de la porte. C'est là qu'ils ont tout compris.

**INCROYABLE MAIS VRAI!**

**DATSUN 210 SUNNY 1982**

manuelle, 1200cc

**5375\$\***

automatique, 1500cc

**5875\$\***

\* transport et préparation en sus

2060, boul. Charest ouest  
sortie parc Jean-Talon nord

**681-7371**

# MONTREAL

Maintenant, jusqu'à

**8 trains par jour de Québec,**

dont 3 Rapidos via Drummondville (départs de Sainte-Foy à 07h20, 12h05 et 17h30) et 3 autorails via Trois-Rivières (départs de Sainte-Foy à 08h30, 13h00 et 19h30).

De plus, 2 départs de Lévis à 05h42 et 12h17.

**Tarif 1-jour aller-retour: 21\$\***

VIA améliore ses services dans le Corridor. Plus de Rapidos parcourant maintenant cette région qui s'étend de Québec à Windsor. Les horaires sont plus pratiques, les correspondances plus faciles. Et les tarifs un-jour et sept-jours vous font toujours économiser 40 et 25% respectivement.

Pour plus de détails sur ces améliorations de service dans le Corridor VIA, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 692-3940. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour. Et rappelez-vous que le stationnement est gratuit à la gare de Sainte-Foy.

\*Les tarifs un-jour et sept-jours ne s'appliquent pas si vous partez un vendredi ou les 8 et 12 avril, 1982.

**CORRIDOR: LE TRAIN À SON MEILLEUR**

# DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires

**BARAKATT, Cécile**  
**BISSONNETTE, Jean-Paul**  
**BOLDUC, Louis-Philippe**  
**BOUCHER, Fleur-Ange**  
**BRIERE, Lise**  
**CHOUINARD, Alice**  
**CROTEAU, Juliette**  
**DROLET, Georges**  
**DUMONTIER, Carmelle**  
**FOY, Dr Georges**  
**GAGNON, Adolphe**  
**GINGRAS, Georgianna**  
**LALIBERTE, Madeleine**  
**LAMBERT, colonel Léon**  
**LATOUCHE, Maurice**  
**LEGARE, Rita**  
**PARENT, Laurier**  
**PELLETIER, Antoinette**  
**PELLETIER, Herménégilde**  
**ROBERGE, Jeanette**  
**ROBERGE, Guy**  
**SIMARD, François-Xavier**  
**TANCREDE, Emile**  
**TREMBLAY, Marie-Anne**

de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Charles-Eugène Gravel (Louise), M. et Mme André Landais (Yolande), son petit-fils: Eric Gravel, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marie-Louise Bolduc-Duchesne, Mme Claudia Bolduc-Ménard, M. et Mme Louis-Joseph Boies, M. et Mme Laurent Boies, M. et Mme Fernand Boies, M. et Mme Marcel Benoit, M. et Mme Réginald Boies, M. et Mme Jacques Boies ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 91584

**BOUCHER (Fleur-Ange Lachance)**



A Québec, le 6 février 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Fleur-Ange Lachance, épouse de feu M. Emery Boucher. Elle demeurait au 661 68e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 10h. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée, 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Jérôme-de-l'Auvergne et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: sœur Françoise Boucher, S.F.A., M. et Mme Jacques Boucher (Charlotte, Lefort), M. et Mme Benoit Matte (Yolande), Colette et Pierrette Boucher, M. et Mme Claude Boucher (Mabel Wagner), Dr et Mme Raymond Boucher (Françoise Kirouac), M. et Mme Denise Boucher (Estelle Legaré), M. et Mme Guy Boucher (Suzanne Lefebvre), Dr et Mme Marcel Boucher (Rachel Proteau), Mme Jean Boucher (Josette Poliquin), sa sœur, Mme Lucienne Lachance; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Boucher (Angéline Houde), Mme Emile Grenier (Gabrielle Boucher), M. Paul Morin, Mme Edmond Boucher (Berthe Lorette), M. et Mme Lucien Boucher (Gabrielle Guy), M. et Mme Charles Boucher (Blanche Simoneau), M. Arthur Boucher, M. et Mme Laurier Hardy (Florence Boucher), M. et Mme Fernand Boucher (Rolande Pichette), M. Maurice Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, et une arrière-petite-fille. Pour renseignements: 529-3371. 92512

**BRIERE (Lise)** — A Donnacona, le 7 février 1982, à l'âge de 35 ans, est décédée, accidentellement, Mlle Lise Briere, fille de feu M. Maurice Briere et de dame Rita Genest. Elle demeurait au 150 rue Matte, Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 février à 15h. Départ du funéraire.

**BISSONNETTE (Jean-Paul)** — A Québec, le 7 février 1982 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jean-Paul Bissonnette, fonctionnaire au ministère des Terres et Forêts, époux de dame Gabrielle Samson. Il demeurait au 771 Des Saules est. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium du Jardin du Repos. Ste-Foy. Un service sera chanté samedi le 13 février 1982 à 15h en l'église St-Albert-Le-Grand où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Bernard Bordaudeau (Diane), sa petite-fille Manon, son frère M. Raymond Bissonnette, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Patricia Samson, M. et Mme Marie Boissonot (Lucille Samson), ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. 91872

**BOLDUC (Louis-Philippe)** — A Québec, le 6 février 1982, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Louis-Philippe Bolduc, époux de feu Mme Jeanne d'Arc Boies. Il demeurait au 161 rue St-Pierre, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 11h. Départ du funéraire.

**BOUCHER (Fleur-Ange Lachance)** — A Québec, le 6 février 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Fleur-Ange Lachance, épouse de feu M. Emery Boucher. Elle demeurait au 661 68e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 10h. Départ du funéraire.

**BOUCHER (Fleur-Ange Lachance)** — A Québec, le 6 février 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Fleur-Ange Lachance, épouse de feu M. Emery Boucher. Elle demeurait au 661 68e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 10h. Départ du funéraire.

à 13h30 pour l'église de Boischatel et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Benjamin Chouinard (Marguerite Vézina), M. et Mme Robert Chouinard (Jeanne-D'Arc Roberge), M. et Mme Jean-Charles Côté (Juliette Chouinard), M. et Mme Roland Villeneuve (Carmen Chouinard), M. et Mme Georges-Aimé Vézina (Louissette Chouinard), M. et Mme Amédée Chouinard (Brigitte Laperrrière), M. et Mme Alfred Chouinard (Rose-A. Bouffard), M. et Mme Jean-Jacques Lefebvre (Francine Chouinard), M. et Mme Diane Chouinard, M. et Mme Claude Chouinard (Huguette Gaudreau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Laberge, M. Louis Dumas, M. et Mme Eugène Vézina, Mme Cyrille Dumas, Mme Emile-Lorenzo Vézina, M. et Mme Léopold Paré, M. et Mme Arsène Chouinard, M. et Mme Albert Chouinard, Mme Camille Chouinard, Mme Augustin Bilodeau, Mme Phyllis Chouinard ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements: 663-4735. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 92330

**CROTEAU (Mlle Juliette)** — A Montréal, le 5 février 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée, accidentellement, Mlle Juliette Croteau, membre de la Guilde des musiciens, fille de feu Eugène Croteau et de feu Josephine Bilodeau. Elle laisse son frère René. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 février à 20h. Départ de la résidence funéraire.

**CROTEAU (Mlle Juliette)** — A Montréal, le 5 février 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée, accidentellement, Mlle Juliette Croteau, membre de la Guilde des musiciens, fille de feu Eugène Croteau et de feu Josephine Bilodeau. Elle laisse son frère René. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 février à 20h. Départ de la résidence funéraire.

**DROLET (Georges)** — A Ville Vanier, le 7 février 1982, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Georges Drolet, ex-employé de la ville de Québec, époux de dame Thérèse Parent. Il demeurait au 350 ave Rousseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

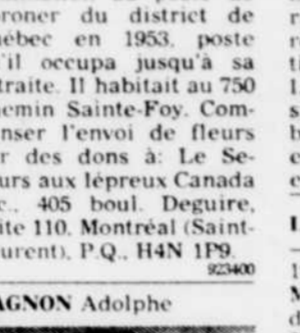
**DUMONTIER (Carmelle)** — A Québec, le 7 février 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Carmelle Doré, épouse de M. Joseph Dumontier. Elle demeurait au 248 rue Lavergne. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février 1982, à 10h. Départ du funéraire.

**FOY (Dr Georges)** — A Québec, le 7 février 1982, est décédé le docteur Georges Foy, époux de Laurence Cantin. Les funérailles auront lieu mardi le 9 février, à 14h. Départ du funéraire.

**FOY (Dr Georges)** — A Québec, le 7 février 1982, est décédé le docteur Georges Foy, époux de Laurence Cantin. Les funérailles auront lieu mardi le 9 février, à 14h. Départ du funéraire.

**FOY (Dr Georges)** — A Québec, le 7 février 1982, est décédé le docteur Georges Foy, époux de Laurence Cantin. Les funérailles auront lieu mardi le 9 février, à 14h. Départ du funéraire.

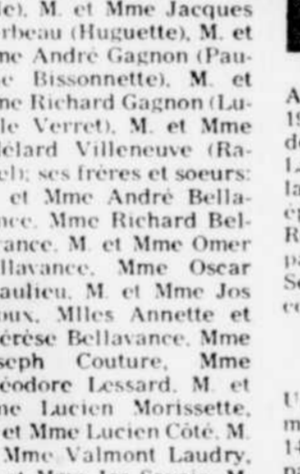
**GAGNON (Pauline)** — A Québec, le 7 février 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Adolphe Gagnon, épouse de feu M. Adolphe Gagnon. Elle demeurait au 4 par Samuel-Holland. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février, à 11h. Départ du funéraire.



A Québec, le 7 février 1982, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Adolphe Gagnon, époux de feu M. Adolphe Gagnon. Elle demeurait au 4 par Samuel-Holland. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février, à 11h. Départ du funéraire.

**GAGNON (Pauline)** — A Québec, le 7 février 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Adolphe Gagnon, épouse de feu M. Adolphe Gagnon. Elle demeurait au 4 par Samuel-Holland. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 février, à 11h. Départ du funéraire.

**LAMBERT (colonel Léon)** — A Québec, le 5 février 1982, à l'âge de 94 ans, est décédé M. le colonel Léon Lambert, ex-directeur de la Sureté du Québec, époux de dame Thérèse Leclerc. Les funérailles auront lieu lundi le 8 février à 14h30 en l'église de St-Jean-Chrysostome. Selon sa volonté, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confié à la maison Claude Marceau Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald.



**LAMBERT (colonel Léon)** — A Québec, le 5 février 1982, à l'âge de 94 ans, est décédé M. le colonel Léon Lambert, ex-directeur de la Sureté du Québec, époux de dame Thérèse Leclerc. Les funérailles auront lieu lundi le 8 février à 14h30 en l'église de St-Jean-Chrysostome. Selon sa volonté, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confié à la maison Claude Marceau Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald.

**LATOUCHE (Maurice)** — A Courville, le 6 février 1982, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Maurice Latouche, époux de dame Jeanette Vézina. Il demeurait au 2023 ave Royale, Courville. Les funérailles auront lieu mardi le 9 février à 14h. Départ de la résidence funéraire.

**LATOUCHE (Maurice)** — A Courville, le 6 février 1982, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Maurice Latouche, époux de dame Jeanette Vézina. Il demeurait au 2023 ave Royale, Courville. Les funérailles auront lieu mardi le 9 février à 14h. Départ de la résidence funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**LEGARE (Rita Daigle)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 février 1982, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rita Daigle, épouse de M. Jean-Baptiste Legaré. Elle demeurait au 2790 rue Gaspard, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 février 1982, à 14h. Départ du funéraire.

**nous sympathisons à votre deuil.**  
**LE SOLEIL**

**SERVICES SPECIAUX**

**790 MONUMENTS FUNERAIRES**

RAYMOND Tourbeville monuments, let-trace, boulevard Ste-Anne, Montréal, (514) 963-3888. 92521

**THERIAULT & FILS**

710 123e Avenue, Québec, 524-1361. 91769

**DÉGÈS ET AVIS DIVERS**

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.15 pour publication le même jour.

**647 3311**

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**

**GREGOIRE (Mme Eleonora Gagne)** — Les membres de la famille Gregoire désirent exprimer leur sincère gratitude pour les témoignages faits à Mme Henri Gregoire, décédée au Centre d'accueil Notre-Dame-de-la-Protection de Sainte-Marie de Beauce, le 8 janvier 1982. Que votre sympathie ait été exprimée par des dons de fleurs, offrandes de messes, affiliations aux prières, messages de sympathie, visites au salon mortuaire et assistance aux funérailles, nous vous remercions tous pour votre support en ces pénibles moments. 92513

**le monde en bref**

**Centrales nucléaires à l'abandon**

NEW YORK (AFP) — Un tiers des centrales nucléaires américaines sont actuellement fermées, temporairement ou définitivement, pour des raisons diverses, a confirmé la commission américaine de réglementation nucléaire (NCR).  
 Vingt-quatre des 72 centrales américaines étaient fermées vendredi soir. Sept d'entre elles ont cessé de produire depuis l'arrêt automatique de la centrale de Ginna, le 25 janvier, près de Rochester, résultat de la rupture d'un tube.  
 Selon le Forum de l'industrie atomique (Atomic Industrial Forum), les centrales américaines ont produit à 61 pour 100 de leur capacité en 1981. Ce total inclut les unités de production qui sont programmées pour fonctionner en dessous de leurs capacités.

**Grèves en Grande-Bretagne**

LONDRES (AP) — Hier, de bon matin, les Britanniques n'ont pas rencontré de trains: les 25.000 conducteurs débrayèrent pour le 12e jour en cinq semaines, avec d'autres arrêts prévus pour demain et pour jeudi.  
 Les grévistes demandent une augmentation de salaires de 3 pour 100, deuxième palier d'un accord conclu en 1981. La direction des chemins de fer ne veut pas payer tant que le syndicat des conducteurs n'aura pas souscrit à un plan d'amélioration de la productivité: il s'agit de renoncer à la journée de 8 heures pour des postes plus souples de 9 heures.

**Les réfugiés de l'Afghanistan**

PESHAWAR (Pakistan) (AFP) — Deux mille familles afghanes se sont réfugiées cet hiver au Pakistan, pour fuir les bombardements des forces soviéto-afghanes, indique-t-on de source officielle.  
 Le nombre d'Afghans venant trouver refuge au Pakistan est pourtant en baisse, notamment du fait des conditions saisonnières, relève-t-on dans le nord-ouest du Pakistan. Les responsables des camps de réfugiés s'attendent pour ce printemps à une augmentation du flux migratoire, mais ils se déclarent "prêts à y faire face".  
 Les derniers arrivants sont venus grossir le flot des réfugiés au Pakistan qui sont au nombre de deux millions et demi.

**Tragédie aérienne**

SEOUL (AFP) — Cinquante-trois soldats Sud-Coréens ont trouvé la mort dans un accident survenu vendredi à un avion de transport C-123 de l'armée de l'air, a annoncé le ministère de la Défense à Séoul.  
 L'avion s'est écrasé contre une montagne dans la province méridionale de Cheju. Selon un porte-parole du ministère, aucun survivant n'a pu être retrouvé.

**Erreur de traduction**

LISBONNE (AFP) — L'ambassade d'URSS à Lisbonne, a mis hier matin sur le compte d'une "erreur de traduction" de ses services d'affirmation faite samedi selon laquelle M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste portugais est "mentalement malade" et nécessite "un long traitement".  
 L'ambassade explique en effet que ce n'est pas M. Soares qui a besoin d'un traitement prolongé, mais ses affirmations. La nouvelle note soviétique déclare: "Des mensonges provocateurs de ce genre ne peuvent sortir que de la tête d'une personne à l'imagination malade, ces mensonges nécessitant une analyse prolongée et un traitement adéquat".  
 L'affaire fait grand bruit dans les milieux politiques portugais et les journaux dominicains de Lisbonne font leur "une" sur ce qu'ils considèrent comme "un manquement grave aux règles diplomatiques" justifiant selon un dirigeant du Parti socialiste "l'expulsion des principaux responsables" de l'ambassade soviétique.